



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir

Union régionale

Ile de France

siège : 22 place de la République - 93140 BONDY

✉ : 22 rue de l'Orme au Charron 77340 PONTAULT-COMBAULT
contact@ufcquechoisir-iledefrance.org
www.ufcquechoisir-iledefrance.org

Communiqué de presse 31 décembre 2012

L'UFC-Que Choisir d'Ile de France et la fracture sanitaire dans la région.

Alors que, conformément à la grande consultation lancée en 2011 par l'UFC-Que Choisir les deux postes principaux de préoccupations des Franciliens en matière de santé, sont le coût (70%) et l'accès aux soins (42%)¹, l'association, rend publique ce jour la carte de l'offre médicale.

Souvent abordés séparément, l'accès géographique aux soins et les dépassements d'honoraires (qui ont doublé en 20 ans) sont pourtant étroitement liés, et viennent conjointement affaiblir l'égalité des franciliens devant le système de santé. A travers l'étude exhaustive de la localisation des médecins et des tarifs pratiqués pour 4 spécialités (généralistes, ophtalmologistes, gynécologues et pédiatres), l'UFC – Que Choisir a mis au point une cartographie de l'offre médicale dans la région, commune par commune, en tenant compte de la capacité financière des usagers à se soigner. Et le résultat est sans appel : les franciliens sont victimes de ce qu'il convient véritablement d'appeler une « fracture sanitaire ».

- **Des déserts médicaux bien installés, surtout pour les spécialistes**: si les déserts géographiques ne concernent qu'à la marge les médecins généralistes, la situation est un peu moins favorable pour les ophtalmologistes (4% de déserts médicaux), les pédiatres (5%) et les gynécologues (6%).

- **Accès aux spécialistes : la double peine** : au-delà des déserts géographiques, si l'on ne tient compte que des médecins qui ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires, la situation s'aggrave très nettement : la pénurie de médecins s'intensifie. C'est ainsi que dans notre région, **100% de la population ne peut financièrement accéder à un gynécologue aux tarifs de la sécurité sociale**, 60% pour les ophtalmologistes et 26% pour les pédiatres .

- **L'exclusion sanitaire n'épargne aucune zone** : si les déserts géographiques touchent majoritairement les zones rurales, l'exclusion sanitaire liée à la capacité financière des usagers ignore, elle, la segmentation ville/campagne. C'est ainsi, par exemple, que les habitants de Rambouillet, Meaux, Goussainville sont bel et bien dans des déserts médicaux pour accéder à un ophtalmologiste ne pratiquant pas de dépassement d'honoraires.

Dans notre région, il y a donc une inadmissible fracture entre les usagers qui peuvent se soigner dans de bonnes conditions, et ceux qui, au-delà des déserts géographiques, sont progressivement exclus de notre système de santé parce qu'ils ne peuvent pas payer les tarifs demandés !

Aux grands maux, les grands remèdes. Décidée à garantir l'égal accès de tous aux soins, l'UFC-Que Choisir Ile de France demande :

- un conventionnement sélectif des médecins : Les politiques d'incitations (primes à l'installation, rémunérations complémentaires) ont fait la preuve de leur inefficacité. C'est pourquoi il est désormais indispensable d'adopter une autre politique en limitant les installations de médecins dans les zones sur-dotées, ce qui permettra de combler progressivement les zones sous-dotées.

- une réduction des aides publiques aux médecins installés en zone sur-dotée : si les aides publiques aux médecins doivent être maintenues dans les zones où l'on manque de médecins pour les rendre plus attractives, elles doivent être réduites, et progressivement supprimées, dans les territoires où l'offre de médecins est excédentaire

- plafonner les dépassements d'honoraires : dans l'attente d'un nécessaire réexamen de la rémunération des actes médicaux, et pour répondre à l'urgence de la fracture sanitaire, les dépassements d'honoraires doivent être plafonnés à 40 % du tarif de la sécurité sociale, ce qui constitue la prise en charge médiane par les contrats de complémentaire santé

L'ensemble des usagers pourra consulter la carte interactive de la fracture sanitaire sur www.quechoisir.org et interpeller directement leurs élus.

Les négociations entre l'assurance Maladie et les syndicats de médecins qui ont eu lieu en octobre n'ont pas permis de répondre positivement à ces demandes la situation en Ile de France risque au contraire de s'aggraver.

¹ 9999 Franciliens ont répondu à la grande consultation de l'UFC-Que Choisir lancée à l'hiver 2011.